

Transcription de la vidéo:

“Stan Maillaud Libéré” **SA STUPÉFIANTE HISTOIRE**

Stan et Janett interviewés par Abdel



STAN MAILLAUD est le petit fils du résistant Pierre Maillaud dit Pierre Bourdan dont la voix est très connue par les français puisqu'il était "LA VOIX DE LONDRES" dans l'émission radiophonique de la BBC de 1940 à 1944: "LES FRANÇAIS PARLENT AUX FRANÇAIS"

SOMMAIRE

- ▶ (Page 03) [DÉBUT DE L'ENTRETIEN](#)
 - ▶ (Page 04) [LE CRIME DES CHOCOLATS & ALLIANCE AVEC LE CNT](#)
 - ▶ (Page 06) [L'ASSAUT DU GIGN](#)
 - ▶ (Page 07) [UNE ENTREPRISE AU VIF SUCCÈS QUI DÉRANGE LES POUVOIRS EN PLACE SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION](#)
 - ▶ (Page 09) [INCARCÉRÉ À MADAGASCAR, IL S'ÉVADE](#)
 - ▶ (Page 09) [ENQUÊTEUR DANS UNE ASSOCIATION & AFFAIRE VINCENT](#)
 - ▶ (Page 11) [L'AFFAIRE DU CD-ROM DE ZANDVOORT & RAPPORT DE L'ONU](#)
 - ▶ (Page 12) [LES AUDITIONS DE STAN MAILLAUD](#)
 - ▶ (Page 13) [LA DISPARITION DE STAN](#)
 - ▶ (Page 14) [OBJECTIF: VENEZUELA](#)
 - ▶ (Page 15) [EN PRISON AU VENEZUELA: LE DANGER PERMANENT](#)
 - ▶ (Page 16) [EXTRADITION... ENLÈVEMENT PAR L'AMBASSADE DE FRANCE](#)
 - ▶ (Page 17) [TRAQUÉ PAR LA DCSI](#)
 - ▶ (Page 18) [UN CONTRAT SUR LA TÊTE](#)
 - ▶ (Page 19) [L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS](#)
 - ▶ (Page 20) [AUTRES HORIZONS](#)
 - ▶ (Page 22) [CONTRAT AVEC UN ÉDITEUR](#)
 - ▶ (Page 26) [RÉFÉRENCES](#)
-

DÉBUT DE L'ENTRETIEN

Abdel Zahiri: Bonjour tout le monde, Salam aleykoun, J'espère que vous allez bien, que vous êtes en forme et que vous êtes en bonne santé, que la paix et la miséricorde de Dieu soit sur vous. Bienvenue à cette émission, énième émission, je crois que c'est la 79ème émission et ce soir on accueille... la classe! Ha! C'est la classe parce que quand on parle de gens bien, quand on parle de gens qui œuvrent, eh bien, forcément, quand on les reçoit c'est énorme.

Abdel Zahiri: Bonjour tout le monde, Salam aleykoun, J'espère que vous allez bien, que vous êtes en forme et que vous êtes en bonne santé, que la paix et la miséricorde de Dieu soit sur vous. Bienvenue à cette émission, énième émission, je crois que c'est la 79ème émission et ce soir on accueille... la classe! Ha! C'est la classe parce que quand on parle de gens bien, quand on parle de gens qui œuvrent, eh bien, forcément, quand on les reçoit c'est énorme.

Aujourd'hui je vous demande d'accueillir notre invité, qu'on a jamais reçu d'ailleurs, il s'appelle Stan Maillaud et vous allez le voir avec sa compagne qu'on a déjà reçu.

Salut les amoureux!

Janett Seemann: Salut. Bonsoir.

Stan Maillaud: Bonsoir. Merci de nous accueillir.

Abdel Zahiri: Ha! Janett, tu as plus le sourire que l'autre fois, hein!?

Janett Seemann: Oui, hein? La situation a changé un petit peu. Il y a eu une petite amélioration, hein?

Abdel Zahiri: Hahahaha, eh bien salut Stan, enchanté.

Stan Maillaud: Salut Abdel, et moi de même, merci de ton accueil.

Abdel Zahiri: Merci à toi d'avoir accepté parce que saches qu'on avait reçu Janett plusieurs fois qui nous a évidemment raconté cette histoire incroyable, mais maintenant on n'est plus surpris car que ce soit pour les alertes que tu as lancé, les dénonciations que tu as fait ou que ce soit d'autres lanceurs d'alerte, on se rend compte que c'est incroyable. Quand tu regardes l'ASE, tu te dis «Non mais! Comment ils font ça!?!», quand tu regardes la pédocriminalité, laisse tomber, quand tu regardes la corruption et à quel point elle est développée alors, évidemment, on n'est plus étonné de rien.

Par contre, là, ça me fait vraiment plaisir que tu sois dehors parce que ce n'était pas ta place en prison. Ce n'est pas ta place d'être du côté de l'accusé alors qu'au fond on devrait te donner une médaille parce que les gens comme toi, c'est un petit peu les héros de notre temps. Il n'y a plus de Supermans, maintenant il y a des citoyens, et on ne sait pas pourquoi, ils rentrent dans cette aventure de fous, ils se mettent en galère complète, ils perdent leur boulot, enfin ils perdent tellement et on ne comprend pas pourquoi. Alors avant, à la télé dans les Marvel, il y avait des Super Woman, des Superman, des Batman, enfin c'est toujours des personnes d'exception mais là, depuis que maintenant j'ai pris un petit peu ce rôle de donner la parole, je me rends compte qu'il y a plein de gens comme toi, c'était des gens lambda dans un travail lambda et ils font des choses extraordinaires.

Alors, évidemment, merci, déjà pour nous tous, pour tous les sacrifices que tu as fait et ma première question c'est: Tu es libre depuis combien de temps et puis qu'est ce que ça te fait de retrouver ta compagne, la liberté, la vie? Dans quel état d'esprit est-tu?

Stan Maillaud: Eh bien je suis sorti le vendredi 20 mai 2022 donc ça fait une quinzaine de jours aujourd'hui. Bien évidemment, c'est un grand soulagement surtout par rapport à ma compagne...

Janett Seemann: ... Eh oui!

Stan Maillaud: ... Par rapport à Janett. Parce qu'en fin de compte l'incarcération, et si j'ai bien compris tu en sais quelque chose, c'est surtout dur la plupart du temps pour les proches qui sont à l'extérieur, et le lien que nous avons, Janett et moi, est extrêmement fort, exceptionnellement fort et, effectivement, la vraie souffrance c'est d'être coupés l'un de l'autre et, pour ma part, en étant emprisonné, de savoir qu'elle vit mal cette incarceration... bien qu'elle sache que quelque part c'est, je dirais, un peu...

Janett Seemann: On le vit mieux, quand même, quand on sait qu'on n'a rien fait de mal, quand on sait qu'on a agi pour le bien, on le vit quand même mieux.

Stan Maillaud: Voilà! L'état d'esprit qu'on a en incarceration est certainement très différent, je ne sais pas ce que c'est que d'être en incarceration pour avoir commis des méfaits, je ne sais que ce qu'est l'incarcération pour avoir, au contraire, fait ce qui est injuste mais l'état d'esprit qu'on a quand on est incarcéré pour avoir simplement fait ce qui est juste est à mon avis... comment dire... soulage beaucoup la difficulté de l'incarcération. Donc on est plus à l'aise dans ses baskets.

Abdel Zahiri: Tu étais dans quelle prison?

LE CRIME DES CHOCOLATS ET ALLIANCE AVEC LE CNT

Stan Maillaud: J'étais dans la prison de Moulins-Yzeure puisque, comme tu sais, j'ai été mis en accusation par le procureur Eric Neveux de Cusset qui s'est auto-saisi pour me poursuivre pour avoir fait cette ► [Opération Chocolat](#), il y a deux hivers de ça.

Janett Seemann: Le crime des chocolats...

Stan Maillaud: Le crime des chocolats, voilà. Donc j'ai découvert la prison de Moulins-Yzeure qui n'est pas pire que les autres et j'ai quelques petites anecdotes, éventuellement, si tu veux qu'on parle un peu de l'incarcération? Quelle est ta question, Abdel?

Janett Seemann: Mais est-ce que les gens se rappellent bien du motif de l'incarcération? Ce n'est peut-être pas clair, parce que pour la majorité des gens c'est toujours des activistes contre la pédocriminalité, contre la protection institutionnelle de la pédocriminalité, et j'ai l'impression que la majorité des gens n'ont pas compris cette nouvelle incarceration, son motif.

Abdel Zahiri: Alors si je me souviens bien, de mémoire, vous avez lancé une Opération Chocolat, vous êtes allés voir les forces de l'ordre avec des chocolats en ayant un échange avec eux, toujours courtois et respectueux, sur le fait de ne pas respecter des ordres qui seraient illégaux sur ce qui est en train de se passer. Et, si je me rappelle bien, ça a été un motif pour t'arrêter parce que c'est, en gros, comme si tu faisais un appel au soulèvement, un appel à la rébellion, un appel à se dresser contre l'État. C'est à peu près ça?

Stan Maillaud: Oui, alors mon Opération Chocolat je l'avais quand même assez bien calculée dans la mesure où j'étais parfaitement conscient que ce que je faisais était à la fois choquant, spectaculaire, mais en même temps parfaitement inoffensif. Donc je n'ai pas enfreint la loi. J'ai incité les citoyens — dans le cadre d'une politique de rapprochement entre les citoyens et leur force publique — à aller vers les gendarmes et les policiers dans la période des fêtes de fin d'année pour leur présenter des vœux, éventuellement leur apporter une boîte de chocolats, ce qui est symbolique, et en fin de compte pour les mettre un petit peu devant la

réalité de leur rôle, de leur rôle qui est contre nature dans le cadre de ► [cette mise en scène de pandémie](#) avec les mesures terroristes déguisées en mesures sanitaires qu'ils sont obligés de faire appliquer au peuple.

L'idée était donc tout simplement de les mettre face à cette réalité du fait qu'ils sont complices, complices d'un ► [Crime Contre l'Humanité](#) sous plusieurs déclinaisons et que la moindre des choses est qu'ils désobéissent aux ordres émanant du gouvernement, enfin du gang Macron, en l'occurrence. Alors désobéir à un ordre pour un gendarme et un policier, du moment que le gendarme ou le policier appréhende cet ordre comme étant illégal ou contraire à l'intérêt public n'est absolument pas illégal, c'est au contraire prévu par différents textes dont le code de procédure pénale mais aussi le code de la sécurité intérieure et c'est tout à fait naturel que les hommes, les hommes qui risquent leur vie, qui mettent leur vie au service du peuple en portant un uniforme, puissent, à un moment donné, avoir cette option de désobéir à un ordre qu'ils jugent contraire à la morale, à la probité, à l'honneur ou à l'intérêt public.

Voilà. Donc à partir du moment où les gendarmes et les policiers ont l'option légale de pouvoir désobéir à un ordre, comment peut-on incriminer un « lanceur d'alerte », puisque c'est l'étiquette qu'on me donne et que je veux bien prendre, d'inciter, de faire savoir aux gendarmes et aux policiers qu'ils ont cette option, de le leur rappeler et de leur préciser que dans le cadre de cette affaire, eh bien, ils sont tenus de désobéir pour ne pas perdre leur honneur et pour ne pas être complice de ► [Crimes Contre l'Humanité](#).

On ne pouvait pas m'incriminer. Pourtant ça a été fait, on m'a jeté en prison froidement. Bon! Quelque part c'est assez logique puisque, tu le sais, on est dans un monde d'inversion radicale des valeurs, d'inversion des valeurs et de la réalité. Donc quand quelqu'un comme moi se retrouve cycliquement en prison, il n'y a rien d'injuste. Ce serait injuste si nous vivions dans un monde juste. Dans le monde pourri dans lequel nous sommes pris au piège, c'est quelque chose de tout à fait normal, entre guillemets, bien que pas souhaitable du tout et pas agréable. Et là dessus, je pense qu'effectivement, à partir du moment où l'on prétend avoir un idéal ou on prétend mettre son existence au service de la cause commune, il faut s'affranchir de peurs de ce type, se dire que, ma foi, ça peut faire partie du parcours de la vie et apprendre à appréhender ce type de situation sans y mettre une forme mais plutôt l'appréhender comme une épreuve ou un stage de plus à passer et en sachant ce que je disais tout à l'heure, que si on y est, c'est pour la bonne cause.

Abdel Zahiri: Tu as été le seul à aller en prison de tous les gens qui ont fait cette opération?

Stan Maillaud: Heureusement, oui. Enfin il y a eu juste avant moi Éric Fiorile que j'avais rallié. J'avais rallié le CNT puisque je jugeais que son initiative était intéressante, que le CNT était un mouvement qui ralliait pas mal de braves gens, un mouvement qui avait, pour moi, une certaine pertinence puisqu'on a à peu près le même discours et puis une bonne plate-forme avec beaucoup de monde qui était susceptible d'accepter, de suivre l'idée et d'initier d'autres citoyens à faire comme le CNT: aller voir les gendarmes et les policiers dans leur cellules organiques pour leur souhaiter les vœux de fin d'année.

Donc Éric Fiorile, je l'ai rallié un petit peu sur un coup de tête, si tu veux. Je suis sorti le 30 novembre 2020 et 12, 13 jours après, Éric Fiorile cherchant à me contacter, j'ai finalement pris un appel et ça s'est fait très rapidement. Il m'a proposé de rentrer au CNT et j'ai accepté, plus pour un objet précis que pour le CNT lui-même. Alors entre parenthèses je rappelle — c'est quelque chose que j'ai déjà expliqué mais c'est peut-être intéressant de le rappeler — le CNT avait prévu pour le 18 décembre 2020 un grand rassemblement sur Paris avec divers franges des gilets jaunes, des forains, des gens assermentés, et ça promettait d'être explosif. Je redoutais qu'il y ait des débordements, que ces débordements-mêmes puissent aller sur le début d'une guerre civile et que, surtout, on finisse de pulvériser les chances que l'on a encore de pouvoir se rabibochoer avec nos forces publiques. Parce que, pour moi, je pense que le biais, le levier que nous avons pour régler notre problème collectif — et je continue à le penser — ce serait les franges minoritaires, donc des gens de

conscience qui sont au sein des corps constitués et que ce n'est certainement pas en allant leur balancer des pavés et des cocktails Molotov qu'on risque d'améliorer les choses mais qu'au contraire en allant vers eux, en leur démontrant que l'on n'est pas si cons que ça et qu'en plus on serait avant tout naturellement susceptibles de leur porter du respect, je pense qu'on peut obtenir beaucoup.

Voilà. Et c'est dans cet esprit-là que j'avais rallié le CNT de façon, oui, très très spontanée, très rapide, sans vraiment avoir pu me concerter avec Janett, à l'occasion d'un coup de fil, parce que j'avais eu l'opportunité d'intervenir pour faire stopper ce grand rassemblement de décembre que je voyais vraiment, à ce moment là, trop dangereux et trop contre-productif. Et du reste, deux jours après avoir rallié le CNT, Fiorile a été arrêté, pour en revenir à ta première question, donc c'est le premier dans cette affaire-là à avoir été jeté en prison et quelques temps après c'était la pseudo-présidente, enfin la dame de paille, là, d'Éric Fiorile, dame Cosme, qui était arrêtée et jetée en prison mais je crois qu'elle avait... il y avait une histoire de détournement de fonds associatifs. Je crois que c'était un peu quelque chose de lié mais il y aurait autre chose, bref!

Donc, a priori, il y a dû y avoir Éric Fiorile, sa présidente de paille, Delphine Cosme, et moi, en tout et pour tout, d'emprisonnés dans cette affaire-là puisque peut-être que tes auditeurs ne le savent pas très bien, l'Opération Chocolat était portée par le CNT et j'ai rejoint le CNT pour éviter ce grand rassemblement du 18 décembre 2020 et j'ai enchaîné immédiatement sur l'option de cette Opération Chocolat parce que quand j'avais encore le mouvement du Ralliement des Résistants pour la Révolution qui était actif, le RRR, j'avais déjà organisé deux Opérations Chocolat qui s'étaient tranquillement passées. Ça n'a pas eu beaucoup d'impact. Là, avec le CNT, on en a eu un peu plus et je crois que c'est ça qui a inquiété l'ennemi. En clair.

L'ASSAUT DU GIGN

Abdel Zahiri: Alors ce qui m'étonne, moi, dans cette histoire, c'est pourquoi à ce point là — c'est à dire le fait que tu sois, que tu étais capitaine de gendarmerie — est ce que le fait que tu ai...

Stan Maillaud: Ah non, non, non, j'étais simple gendarme.

Abdel Zahiri: Ah d'accord, je croyais que tu étais capitaine.

Stan Maillaud: Non, non, tu confonds avec un autre.

Abdel Zahiri: Alors qu'est ce qui t'a attiré les foudres à ce point — parce que des gens qui disent tout un tas de choses sur ce système il y en a, même s'il n'y en a pas beaucoup, il y en a — mais pourquoi pour toi ça a été aussi violent? Et surtout comment ça se fait qu'ils ne te lâchent pas à ce point? C'est à dire, est ce que c'est parce que tu étais gendarme et que tu as, sous entendu, trahi quelque part? Et ça c'est une petite divergence que j'ai avec toi, c'est que, pour moi, les forces de l'ordre sont dans un endoctrinement depuis longtemps. D'ailleurs ce n'est pas que les forces de l'ordre, c'est tout ce qui se tourne autour de la république, en fait, et je vois les mêmes types psychologiques pour ceux qui travaillent pour l'état que pour ceux qui allaient pour Daesch. Quand on parle avec certains jeunes qui disent: «Ouais! L'état islamique, machin, et cetera», tu retrouves là même façon de ne pas voir tout ce qu'il y a autour chez les forces de l'ordre, mais pas que, aussi chez les politiques, chez les médias, maintenant chez les docteurs — et on l'a vu chez les gilets jaunes, comment des policiers pouvaient frapper des personnes âgées!? Ce n'est pas logique que des policiers frappent des personnes âgées!! Sauf, évidemment, quand ils sont dans cette forme d'endoctrinement qui fait qu'ils ne voient plus ce qui pour nous est quelque chose de scandaleux.

Donc pourquoi toi? Parce que tu es l'un des rares, pour ne pas dire le seul que je connaisse mais il doit peut-être y avoir d'autres gendarmes ou policiers qui ont osé aller aussi loin et être aussi déterminés à dénoncer ce système, ou est-ce que, pas de chance, tu es tombé sur le procureur à la con, le collègue à la con qui t'a balancé, le... je ne sais pas. D'après toi?

Stan Maillaud: Eh bien, je dirais que tu raison sur les points que tu as évoqué, sans faire plus de commentaire concernant le troisième où tu es parfaitement dans le vrai. Maintenant, je dirais que, oui, effectivement, tu le sais, entre cette sournoise imposture qui est la magistrature et moi, c'est une vieille histoire d'amour, donc...

Ça fait un moment qu'ils m'ont dans le nez. Ça fait un moment que je dis ce que j'ai à dire à leur sujet, au sujet de cette organisation criminelle, et il est vrai que ce qui n'arrange pas les choses, c'est qu'effectivement, j'ai tenté de servir en étant sous-officier de gendarmerie, que ça ne s'est pas bien passé, que par idéal j'ai de bon cœur flanqué cette carrière de sous-off en l'air et que par la suite les choses ne se sont pas arrangées. Donc il y a un petit peu tout ça, je pense aussi que je ne suis pas tellement maladroit, il me semble, j'espère, dans la forme. Tu sais, de toute ma vie je n'ai jamais commis de violence, mon personnage est assez grotesquement terrorisé, j'ai été arrêté par GIGN dernièrement, comme tu sais, le GIGN de Paris pour faire l'assaut héroïque et faire sauter la porte d'une pauvre enseignante qui voulait bien me recevoir avec Janett.

Donc ça, c'est de la mise en scène et cette mise en scène grotesque, ils la font parce qu'ils savent très bien, au bout du compte, que je n'ai jamais commis de violence, donc ils ne peuvent pas me tenir sur ce registre là, je n'ai jamais proféré de menaces, je n'ai même jamais été pris porteur d'une arme donc, en fin de compte, ils ne déroulent que des procès d'intention qui sont absolument ridicules et étayés par aucun fait, par aucun précédent, et donc je crois qu'ils sont un peu contrariés par le fait que je reste dans les clous malgré le fait qu'effectivement je puisse avoir des initiatives qui sont choquantes, qui bousculent, qui bousculent la quiétude de cet ordre luciférien mais, malgré tout, sans le moindre appel à la violence, comme tu le faisais remarquer tout à l'heure, rien de cet ordre là. Donc ils sont confrontés à un mode opératoire, à un personnage qui est un petit peu quelque chose d'inconnu pour eux. C'est un ancien serviteur de l'État qui passe de l'autre côté mais en même temps sans pour autant franchir une limite que je...

Abdel Zahiri: Oui, les lignes rouges. Alors tu as déjà passé, en tout, combien de temps en prison si tu compte toutes les gardes à vue?

Stan Maillaud: Ah, les gardes à vue, non, je ne pourrais pas les compter mais disons que j'ai fait pas loin de trois ans d'incarcération, j'ai été incarcéré cinq fois dans ma vie. Si tu veux je peux te les lister rapidement.

UNE ENTREPRISE AU VIF SUCCÈS QUI DÉRANGE LES POUVOIRS EN PLACE SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION

La première fois c'était bien après que j'ai quitté la gendarmerie et bien après que j'ai démissionné de l'armée et des forces spéciales où j'étais passé par la suite. En 2001 j'étais passé chef d'entreprise, j'avais monté une entreprise de protection des biens et des personnes et spécifiquement une équipe d'intervention privée qui intervenait pour entre 120 et 130 clients, je ne me rappelle plus précisément. C'était des abonnements à durée indéterminée que j'avais avec tout type de commerçants, de résidents, ça allait de l'hôtel en passant par le casino de jeux, le supermarché, la bijouterie, le bar, le bar de nuit. J'avais une équipe de portiers, j'avais une équipe d'agents d'intervention, j'étais d'ailleurs tout le temps sur le terrain avec eux et finalement j'en arrivais à faire le boulot des gendarmes qui, eux, ne sortaient pas de leur brigade quand ça pétait. Et crois-le si tu veux mais au bout du compte c'était même eux qui m'appelaient pour intervenir, nettoyer, pour que eux, après, puissent sortir et dresser leur constat.

Donc, à un moment donné ce qui s'est produit c'est que j'ai gêné l'État, c'était bien au delà des gendarmes de terrain qui eux étaient enchantés, des citoyens qui étaient enchantés, des honnêtes gens qui étaient enchantés d'être enfin relativement bien sécurisé avec un service qui intervenait en moins de deux minutes quel que soit le type de problème qui pouvait survenir 24 heures sur 24 dans une zone où il y avait une délinquance qui était très très problématique et ce qui a contrarié les représentants de l'État, qui au final m'ont convoqué. J'ai

été convoqué par une sous préfète qui était ostensiblement un franc-mac. C'était pour le fait que je fasse de l'ombre à cette autorité régaliennne où il était très clair que c'était des privés qui assuraient la sécurité publique et non pas les gendarmes et les policiers.

Et ça c'est un sujet qui est toujours d'actualité, et de plus en plus, parce que les choses s'aggravent. En fait on est pris dans une imposture sociétale où tout est organisé pour que nous vivions dans le chaos, dans l'insécurité et cetera. Quand j'entends parler de politique pénale qu'on ne comprend pas, en fin de compte tout est très clair pour moi dans ce monde d'inversion des valeurs: tout est organisé pour que nous soyons en insécurité. Donc, forcément, si des citoyens amènent une ébauche de contre-mesures ou de solutions qui semblent fonctionner, eh bien on va leur casser les reins, on va leur couper la tête. C'est exactement ce qui s'est produit pour moi sachant qu'effectivement, là, j'étais pris dans un nid de francs macs qui s'affichaient ostensiblement et ces gens très inspirés ont inventé de A à Z l'accusation. Ils ont mis en scène «l'accusation d'organisation d'un groupe de combat», ce qui est extrêmement grave. Si tu veux, c'est un petit peu le tenant d'une accusation de mercenariat sur le sol français et c'est une infraction. Je crois que j'étais le premier en France à subir une telle accusation. C'est une infraction qui trouve son origine dans les chemises noires de 1936. C'est assez croustillant quand on sait que je descends de deux lignées de résistants, côté paternel et côté maternel, avec du côté paternel une figure illustre de la résistance. Mais bon! Ces gens là n'ont peur de rien. Et, heureusement, là où j'ai eu de la chance dans cette affaire c'est que j'avais une vingtaine de salariés, la majorité en CDI, et aucun d'entre eux n'a été incriminé avec moi. Je me suis retrouvé seul à la barre et ce qu'il faut savoir c'est que «organisation d'un groupe de combat», c'est une infraction qui est associée à celle de participation à un groupe de combat. En clair j'étais — je l'explique très bien dans un livre qui va bientôt être publié — j'étais l'homme groupe de combat. C'était une situation absolument ubuesque!

Abdel Zahiri: C'est lié à du terrorisme ça!?

Stan Maillaud: Oui, mais si tu veux c'est tellement grotesque et abracadabrant. Comment peux-tu accuser un homme d'être à lui tout seul un groupe de combat quand bien même il aurait fait des exactions?! Alors ce qui est très amusant c'est comment s'est clôturé cette affaire, au bout de quelques années, en appel. C'est que le procureur, donc l'avocat général qui était censé m'enfoncer, a reconnu que l'infraction n'était absolument pas constituée et que les infractions annexes — mises en scène — comme infraction en matière d'armement ou infraction en matière administrative ou voies de fait, aucune infraction n'était constituée. Il n'y avait aucun fait répréhensible que l'on pouvait m'imputer. Bref! Il n'y avait strictement rien. Toujours est il qu'en 2001 j'avais fait deux mois de prison en détention provisoire comme quasiment toujours. C'est la détention provisoire qui est le recours que ces gens ont pour briser quelqu'un, et sans jugement. En principe la détention provisoire est une mesure d'exception qui nécessite que les magistrats démontrent l'absolue nécessité de la juger. Alors, en l'état, quelqu'un qui n'est pas fou furieux, qui ne représente pas une menace avérée pour lui et pour les autres dans l'instant, il n'y a pas de raison de le mettre en détention provisoire. Et pourtant nous vivons dans un pays qui se dit celui des droits de l'homme où tu as un tiers de la population carcérale qui est en détention provisoire, c'est à dire incarcérée sans jugement, ce qui est une violation éhontée des droits de l'homme.

Donc, pour les cinq incarcérations, j'étais en détention provisoire. La première, deux mois d'isolement, j'ai perdu une société. J'ai terminé immédiatement. J'ai dû me relever, je me suis relevé, j'ai remonté une société, j'ai continué. C'est une bataille qui a duré sur dix ans et au final j'ai perdu en cassation et j'ai été obligé de faire un retrait stratégique, un repli stratégique, parce que bon, en fin de compte, j'ai été interdit d'exercer ma profession, une profession simple, je suis garde du corps de métier. Je ne pouvais plus travailler, même comme simple gardien de chantier, je ne pouvais strictement plus rien faire. Ça c'était assorti d'une privation de mes droits civiques et civils, à vie, c'est quand même pas mal, et d'une obligation de subir des soins en

milieu psychiatrique. Heureusement j'ai échappé à tout ça, l'inscription n'est plus au casier judiciaire, assez curieusement.

INCARCÉRÉ À MADAGASCAR, IL S'ÉVADE

Et la deuxième incarcération, je crois, est largement plus connu que la première affaire. C'était une affaire qui m'avait appelé à Madagascar où en fin de compte j'ai accepté de servir la cause d'une mère désespérée pour récupérer ses deux petites filles qui avait été enlevées et séquestrées par l'ex-mari qui était un mafieux notoire de l'île de Madagascar. En fait, c'est un de mes anciens clients, le patron du casino de jeux que je protégeais — J'ai fait quelques missions de protection pour lui — et il m'avait mandaté. Il m'avait expliqué que j'étais le seul de ses amis qui pouvait mener une telle opération avec suffisamment de doigté pour une histoire de petites filles à récupérer et, en fin de compte, j'ai accepté cette mission, seulement je suis tombé dans un piège et j'ai été arrêté après avoir récupéré les petites filles. J'ai été arrêté à mon point d'exfiltration qui était secret. J'avais toute une équipe de flics qui m'attendait. Cette affaire-là on peut la retrouver encore à l'heure actuelle dans les archives de presse de Paris Match qui m'avait fait à l'époque deux reportages en 2004. Le premier s'appelait assez maladroitement, d'ailleurs, «**KIDNAPPING AU NOM DE L'AMOUR**[1]». En fait, l'amour, c'était mon commendant, sa femme où la maman pour ses enfants. Le deuxième article de la même année s'appelle, il me semble, «**STAN MAILLAUD (donc mon nom), ÉCHAPPÉ DE L'ENFER**[2]» puisque, comment s'est terminée cette affaire-là?... j'ai été incarcéré à Madagascar avec une promesse ferme de 15 ans de travaux forcés.

J'ai fini par m'évader, en fait. J'ai fini par m'évader parce que je n'avais pas d'autre option, parce que j'avais, là encore, contre moi tout l'intelligentsia avec le personnel diplomatique français qui m'enfonçait, qui disait que j'étais un repris de justice. C'était dit dans la presse: «qu'il n'avait, plus ou moins, que ce qu'il méritait».

Donc avec un tel appui des autorités françaises, dont le ministre des affaires étrangères de l'époque, Dominique de Villepin qui avait aussi menti à mon sujet en disant que tout allait bien alors que j'étais en train de crever, vous voyez à quel point j'étais soutenu. Je n'ai pas eu d'autre choix que m'évader de la prison et de m'évader de Madagascar après deux mois et demi de cavale sur l'île. Donc j'avais été incarcéré six mois plus deux mois et demi de cavale sur la grande île. Ça c'était aussi une aventure assez rocambolesque, c'était ma deuxième incarcération.

ENQUÊTEUR DANS UNE ASSOCIATION & AFFAIRE VINCENT

La troisième incarcération, quelques années plus tard, enfin deux ans plus tard, c'est quand je me suis retrouvé embrigadé comme enquêteur bénévole dans l'association «Politique de Vie» d'un certain Christian Cotten, je ne ferais pas de commentaire ici, et donc j'ai été honoré par le personnage et l'association assez emballés à l'idée de pouvoir... — parfois j'avais essayé d'œuvrer pour la cause commune et de faire ce que je pensais de mieux, protéger les autres, j'avais essayé dans les pouvoirs publics dans la gendarmerie, dans les forces spéciales, j'avais été brisé, j'ai essayé dans le milieu privé et j'ai eu d'excellents résultats qui étaient même reconnus par le procureur qui m'avait jeté en prison en disant «Vous savez, si je le fais pas, je dois vendre ma toque». C'était le procureur Dominique Audureau, je me rappelle même de lui, et au final j'avais été brisée aussi dans le milieu privé, enfin je voyais l'opportunité, comment dire, de continuer à faire vivre mon idéal dans le milieu associatif. J'ai dit «Ben banco, allons-y».

Je suis parti de gaieté de cœur dans cette association et, là, les premiers dossiers brûlants que j'ai eu à traiter c'était des affaires de viols d'enfants dénoncés par les parents protecteurs, des affaires qui avait été immédiatement caviardées, clôturées avec toute la machinerie judiciaire, pseudo-judiciaire, qui se met en

branle pour faire taire les petits témoins, neutraliser les parents protecteurs et retourner l'institution judiciaire contre les enfants et les parents protecteurs, pour protéger les pédocriminels et leurs réseaux.

Donc j'ai découvert cette réalité-là, le caractère formel, systémique et généralisé, de cette manière de faire de cette mafia luciférienne qui est la magistrature dans toute la France. Je me suis confronté à cette réalité, j'ai eu à protéger, sur les affaires que j'avais à traiter, en priorité protéger cet enfant de 10 ans puisque cet enfant de 10 ans, Vincent, était encore avec sa mère, ce qui était différent des autres cas où les enfants avaient déjà été arrachés, ou par l'ASE, ou par... enfin ces organismes que tu évoquais tout à l'heure, et j'ai évidemment donné le maximum pour essayer de protéger cet enfant de 10 ans, avec sa mère et sa grand-mère, d'ailleurs, et d'essayer de trouver quelques autorités judiciaires ou même politiques qui puissent restaurer ses droits parce que je pensais encore à l'époque — en 2006, nous sommes en 2006, entre 2006 et 2007 — qu'il pouvait y avoir encore quelques lueurs d'espoir, que tout n'était pas absolument verrouillé aux mains des forces lucifériennes. Bon, je me suis trompé.

Donc, à la fin de cette mésaventure, de cette petite cavale avec mes protégés, j'ai finalement été trahi par le président de cette association, Christian Cotten avec toute la petite famille et j'ai atterri en prison une nouvelle fois, donc en détention provisoire comme je le disais tout à l'heure, avec l'accusation de soustraction de mineur. Bien! Et c'est à partir de ce moment-là où j'ai décidé que ça commençait à bien faire! C'était assez rapide, là, du coup j'ai fait trois semaines, trois semaines de détention provisoire à la prison de Perpignan, trois semaines de grève de la faim, ma revendication c'était que les droits de l'enfant soit restaurés et les magistrats n'était pas très rassurés. Ils m'ont finalement reçu à la cour d'appel de Montpellier puisque j'avais fait appel de la détention provisoire et ils m'ont proposé un marché de façon assez bon enfant, ils n'étaient pas du tout agressifs, du moins pas le président. Ils m'ont dit:«Écoutez, vous devez bien comprendre qu'il y a trois points que vous devez reconnaître, que si vous ne les reconnaissez pas, vous allez avoir beaucoup plus de problèmes et si vous les reconnaissez, par contre, tout ira pour le mieux».

Ha!

Alors les trois points c'est:

- 1 - C'est très important ce que je vais dire. «Vous devez savoir qu'en aucun cas un citoyen quel qu'il soit, qu'il soit ancien gendarme ou qu'il se prétendent d'une association de lutte contre les violences judiciaires, ne peut se permettre de remettre en cause la chose jugée, de remettre en cause les décisions que prennent des magistrats». Ça c'est le premier point.
- 2 - Le deuxième point. «Dans le cadre dans lequel vous avez cru bon d'intervenir, c'est à dire ces allégations d'enfants qui prétendent avoir été violés, vous devez savoir, et c'est une généralité reconnue, que les enfants mentent toujours et que nous le savons bien depuis l'Affaire d'Outreau, que lorsque les enfants viennent avec de telles allégations, elles sont mensongères et elles sont induites par la manipulation d'une mère hystérique qui veut nuire à son conjoint».
- 3 - Troisième point. «Après que vous ayez reconnu ce deuxième point, évidemment, vous devez comprendre et reconnaître que le petit Vincent, que cet enfant Vincent est un menteur, un affabulateur, et que vous avez commis une erreur».

Voilà! Donc, en clair, je devais trahir l'enfant, trahir toutes les personnes, tous les enfants et les parents protecteurs qui étaient victimes de cette organisation criminelle luciférienne qui se fait appeler l'institution judiciaire et je n'ai pas vu la chose comme ça donc j'ai pensé beaucoup plus pertinent en en ayant un petit peu ras la casquette de tout ça et j'ai pris le maquis. Donc quand j'ai été libéré — parce que curieusement ils m'ont quand même libéré sans que j'ai donné une réponse claire — j'ai pris le maquis, et dans un premier temps c'était pour diffuser L'AFFAIRE VINCENT, faire connaître aux gens, aux citoyens ce qui se passait

avec L’AFFAIRE VINCENT, les autres affaires annexes, et j’ai donc diffusé le témoignage que j’avais eu de cet enfant qui est encore visible, ça s’appelle **LE TÉMOIGNAGE DE VINCENT** [3], tout simplement, avec le rapport circonstancié chronologique que j’avais tapé, puisque c’était mon rôle dans l’association, et que j’avais préparé sur cette affaire.

Donc j’ai lâché ma première petite bombe sur internet. C’était les débuts, les balbutiements de divers activismes avec cet outil. 2006, 2007, c’est un peu les temps héroïques pour les activistes sur plein de domaines. Cette première alerte que j’ai lancée, elle a porté ses fruits. C’est à dire qu’assez rapidement les gens ont réagi et soutenu Vincent, m’ont soutenu à travers mon combat pour cet enfant, et quand j’ai été jugé par contumace deux ans plus tard, en 2009, il y a eu un rassemblement de personnes qui a beaucoup bousculé la tranquillité des ignobles en robe noire, tels que je les appelle, lors de ce simulacre de procès.

Alors, au bout du compte, j’ai été condamné à un an de prison ferme pour soustraction de mineur et, par contre, les magistrats étaient tellement perturbés par ce soutien populaire pour moi, et surtout pour l’enfant, qu’ils ont fait un marché. Ils ont passé un marché avec la mère de l’enfant — je ne ferai pas de commentaire sur cette personne ici, ce n’est pas la peine, j’ai écrit un livre qui raconte tout sur cette affaire-là qui s’appelle **L’AFFAIRE VINCENT, AU CŒUR DU TERRORISME D’ÉTAT** [4] donc je ne vais pas revenir sur la personnalité de cette maman qui, en réalité, étaient simplement activée par sa mère à elle pour écouter l’enfant et qui ne voulait pas en réalité le protéger. Bref! — Donc la magistrature a passé un marché avec cette dame et celle-ci m’a joyeusement calomnié à l’occasion et surtout a accepté l’idée de récupérer la garde de l’enfant, de récupérer l’enfant — ce qui était quand même pour moi essentiel — à condition d’obtenir de lui qu’il se taise à jamais! Voilà!

Et c’est souvent d’ailleurs ce qui se produit dans les affaires diverses et variées. Je pense par exemple à **l’Affaire du gendarme Renaud** [5] qui, lui, avait vu les mêmes choses que moi trois ou quatre ans plus tard mais moi j’étais à Kourou, lui c’était à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane. Il s’était rebellé contre les exactions commises par ses collègues, exactement comme moi à Kourou à l’époque. Lui avait été beaucoup plus procédurier, il n’a pas essayé de régler le problème avec ses collègues à coups de poing, il a porté plainte et donc, du coup, la riposte a été sévère pour lui, il a été radié de la gendarmerie et interné. Grâce à l’avocat Fortabat-Labatut qui s’est rendu célèbre sur cette affaire-là, il a finalement pu réintégrer la gendarmerie. Mais il faut quand même comprendre que la contrepartie de tout ça, puisque l’affaire avait été bien médiatisée, que Maître Fortabat-Labatut avait fait un excellent travail, c’était quand même à la condition qu’ils se taise à jamais. C’est comme ça que ça marche.

Je reviens sur l’Affaire Vincent, elle s’est terminée de cette façon-là. Moi j’étais très content parce que si j’avais finalement flanqué ce qui restait de ma vie sociétale en l’air, c’était de bon cœur. C’était pour une très bonne cause et puis, très franchement, de toute façons je commençais à en avoir ras-le-bol de faire joujou dans cette imposture sociétale. Alors, quelque part, tout allait bien et j’ai été très surpris de durer dans le temps. C’est à dire que grâce à ma merveilleuse compagne qui ne m’a pas lâché mais qui au contraire a mis le paquet pour me soutenir dans cette prise de décision un peu folle, c’est comme ça que tout le monde l’appréhendait, eh bien, j’ai tenu d’années en années. Nous avons tenu ensemble. On a fini au bout d’un moment à ne plus avoir du tout d’argent, toutes ses réserves sont passées dans les premières années de cette vie clandestine, ce qui n’est pas à mon honneur, bien sûr.

L’AFFAIRE DU CD-ROM DE ZANDVOORT & LE RAPPORT DE L’ONU

Puis au bout des années, m’apercevant que j’étais toujours libre, qu’on ne m’avait toujours pas mis la main dessus, eh bien de mon côté je continuais. Je continuerais cet «activisme» pour la cause de l’enfance avec Janett et le premier gros travail que nous avons fait ensemble, ça a été de rebondir sur la fameuse AFFAIRE

DU CD-ROM DE ZANDVOORT. C'était entre 2008 et 2009. Nous sommes allés enquêter, Janett et moi, en Belgique, sur les dessous de l'AFFAIRE DU CD-ROM DE ZANDVOORT qui en même temps est le dessous du **RAPPORT DU RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU, JUAN MIGUEL PETIT**[6]. C'est une affaire absolument explosive.

Abdel Zahiri: C'est bien parce qu'on découvre à travers ton l'histoire ce que beaucoup d'entre nous ne savions pas et du coup c'est bien d'avoir pris le temps de nous faire ce témoignage là. Donc, vas-y, continue.

Stan Maillaud: Merci. Alors on a continué à aller dans le sens des dénonciations et ce que nous avons bien mis en évidence de façon formelle avec L'AFFAIRE DU CD-ROM DE ZANDVOORT c'est l'implication généralisée des instances, des plus basses aux plus importantes, puisque cette affaire de réseau pédocriminel qui va jusqu'à la mise à mort d'enfants, de la production de films sur base de viols, de viols collectifs, de torture avec actes de barbarie et mise à mort qui concernait plusieurs pays, a été abordée par toutes les autorités de ces pays ainsi que par l'ONU. Alors l'ONU a désavoué son rapporteur spécial afin de caviarder l'affaire et de faire en sorte qu'en fin de compte on ne parle plus que de viols et de problème de manque de moyens des magistrats, de manque de formation et cetera. Ils sont arrivés à tourner ça en eau de boudin.

Pour ceux qui ne connaissent pas ce premier travail qu'on a réalisé, il s'appelle tout simplement «**LES RÉSEAUX DE L'HORREUR**»[7] c'est assez simple à retenir comme titre. Alors, attention, c'est long, ça dure trois heures quarante, c'est de très mauvaise qualité, on était en cavale donc on n'avait pas les moyens de faire du très bon boulot au niveau technique.

Abdel Zahiri: C'est sur Youtube d'ailleurs.

Stan Maillaud: Oui, absolument. Par contre attachez les ceintures, c'est assez violent, c'est trash et on rentre vraiment dans tout ce qui est formellement interdit de dénoncer. Donc on a fait comprendre, on a démontré le fait qu'il y avait une problématique de réseau qui était protégé avec un climat généralisé de protection institutionnelle en France et on s'était basés pour ça sur une affaire spécifique qui était celle de L'AFFAIRE DU CD-ROM DE ZANDVOORT, du nom de Zandvoort qui est une ville en Hollande et qui concerne une problématique internationale.

Le second travail a consisté à démontrer que ce qui avait été dénoncé par le rapporteur spécial de l'ONU, entre 2002 et 2003, qui a donc pondu un rapport explosif qui enfonce les autorités françaises, eh bien démontrer que le climat d'impoture judiciaire et politique dénoncées était toujours d'actualité, qu'on ne pouvait pas parler d'affaire ancienne, que cette réalité insoupçonnée et odieuse persistaient et s'aggravait, pour employer les termes judiciaires.

Ensuite nous avons décidé de faire une deuxième série d'enquêtes en France, cette fois, non pas sur un réseau mais en recueillant différents témoignages dans le cadre d'affaires analogues à celle de L'AFFAIRE VINCENT et avec un petit réseau, essentiellement un réseau de chrétiens, de croyants — parce que j'ai beaucoup de sympathie pour les croyants, les chrétiens et les musulmans, les gens qui ont une foi, qui portent ces belles valeurs sans faire de prosélytisme et avec sincérité — donc c'était le petit réseau que j'avais à l'époque, sur lequel je pouvais m'appuyer, qui m'a permis de prendre contact avec des parents, des mamans surtout, persécutées par la justice pour avoir tenté d'amener en justice les témoignages de leurs enfants sur des affaires de viols, viols incestueux.

LES AUDITIONS DE STAN MAILLAUD

Et là on va arriver à la chute en 2012. C'était après avoir recueilli plusieurs témoignages dont le cadre était bel et bien de faire un nouveau dossier d'enquêtes et à un moment donné nous avons interviewé une dame qui s'appelle **SANDRINE GACHADOAT**[8] qui nous expliquait son affaire avec trois enfants dont la plus

grande, surtout, avait témoigné avoir été violée, avoir été victime d'attouchements par sa grand mère paternelle, ce qui était assez particulier, et cet enfant, lorsqu'elle avait 8 ans, avait ensuite dénoncé son père. À partir du moment où sa parole avait commencé à se libérer, elle avait aussi dénoncé son père. Et donc le fait qu'elle avait parlé de la grand-mère puis, après seulement, du père était autant d'éléments qui étaient instrumentalisés et par les ignobles en robe noire pour dire que ça ne pouvait être que des mensonges.

L'affaire de cette maman, Sandrine Gachadoat, nous a vraiment convaincu, on a bien vu. Mon angle d'attaque, je fait une petite parenthèse, n'était pas de dénoncer des pédocriminels potentiels qui n'avaient jamais pu être dénoncés par des enquêtes judiciaires. Il était de dénoncer le fait que dans toutes ces affaires, l'institution judiciaire s'organisait avec un véritable protocole pour les caviarder et que, au mieux, on restait, dans ces affaires-là, avec un doute insupportable. Donc mon angle d'attaque c'était, quand j'interviewais ces personnes, de leur faire dire comment l'institution judiciaire, les gendarmes, policiers, magistrats, procureurs et cetera, divers intervenants, ça pouvait être aussi les pseudos experts psychiatres, étaient intervenus pour traiter l'affaire. Et à chaque fois tous les témoignages que j'avais décrivaient de véritables protocoles terroristes de notre institution judiciaire faisant intervenir, quelques fois, l'institution psychiatrique comme arme suprême pour porter le coup de grâce jusqu'à la camisole chimique.

Lors d'un des derniers témoignages qu'on avait recueilli de cette dame, Sandrine Gachadoat, elle nous a convaincu de tenter d'interviewer la plus grande de ses trois enfants, sachant que les trois enfants avaient été remis au prédateur présumé. Je suis obligé d'employer le terme «présumé», comme tu l'as compris, il n'y a jamais eu d'enquête judiciaire, l'affaire a été clôturée à la défaveur de la maman, sans aucune recherche de la manifestation de la vérité. Donc je ne peux pas me permettre d'être dans l'accusation, je ne peux que dire «présumé». Cependant les trois enfants risquaient probablement le pire en étant confiée à la garde du père qui vivait chez ses parents, donc précisément les personnes qui avaient été accusées par la plus grande des trois enfants. C'était très délicat pour nous de tenter de faire cette approche avec la plus grande des enfants qui avait 12 ans puisqu'il fallait trouver le moyen de déjouer la vigilance du père et de ses parents, parents du père, pour tenter d'approcher cet enfant, de l'isoler, d'essayer de la faire parler, de lui demander des nouvelles. Donc, du coup c'est Janett qui a opéré cette mission délicate, moi étant en retrait, en couverture et en observation par tact pour ne pas effaroucher cette pré-adolescente de 12 ans et malheureusement la réaction de la fille n'a pas du tout été probante. On s'est heurté à quelque chose qu'on a assimilé plus tard comme étant plutôt de l'ordre de l'amnésie traumatique puisqu'elle a très précisément répondu à Janett: «Je n'ai aucun souvenir», disant qu'elle n'était pas intéressée pour...

Janett Seemann: «Je n'ai plus de souvenir»...

Stan Maillaud: ... «Je n'ai plus de souvenir», en disant qu'elle n'était pas intéressée pour répondre à son offre et parler devant une caméra. Eh bien, environ un mois et demi plus tard, cette opération s'est terminée encore en eau de boudin, c'est à dire qu'on a tenté une interview d'une enfant potentiellement martyre, ça n'a pas marché. Donc on est parti un peu sur notre faim, on s'est dit: «Bon ben, tant pis! Tant pis, on va faire avec ce qu'on a, ce qu'on a comme éléments»

LA DISPARITION DE STAN

Et on passe à une autre affaire. Un mois et demi plus tard, nous sommes de l'autre côté de la France. L'affaire, plus haut, était en Charente-Maritime. Donc un mois et demi plus tard nous sommes du côté de la frontière Suisse et hélas, là malheureusement, l'affaire qui m'avait appâté était un piège qui m'était tendu. Quand je suis rentré avec Janett et les autres activistes dans ce petit village de 300 habitants où je pensais interviewer une ex-victime, enfin toujours victime, de 19 ans, qui d'après l'histoire aurait tenté de s'extraire d'un réseau pédocriminel satanique de la région du Doubs, eh bien c'était une patrouille de gendarmerie qui

m'attendait. J'ai pu m'échapper de ce contrôle, je suis parti en courant. Il y a eu une traque assez rocambolesque qui n'a pas porté ses fruits puisque j'ai pu m'échapper et les gendarmes ont récupéré un carnet de brouillon que j'avais laissé dans le véhicule au moment où je me suis enfui, carnet que je portais avec moi parce que je n'avais aucune raison de me dessaisir de ce carnet de brouillon puisqu'il n'y avait aucun projet criminel, bien évidemment. Il y avait des annotations inhérentes aux enquêtes que nous menions, aux personnes qu'on voulait rencontrer, aux idées de documentaires ou d'interviews qu'on avait, enfin bref! Des choses tout à fait bateau qui ne portaient pas du tout à conséquence.

Eh bien il se trouve que les gendarmes ont récupéré ce cahier de brouillon, ils ont vu qu'il y avait une affaire à Montendre, l'affaire dont je parlais précédemment, l'affaire de Sandrine Gachadoat qui concernait un procureur puisque son nom apparaissait dans le cahier. Ils se sont dit: «Tiens, qu'est-ce que c'est que tout ça!?» donc ils ont photocopié le cahier et envoyé des fax ou e-mails, je ne sais pas, au procureur de Saintes qui était le procureur, le dernier procureur en date qui avait brisé Sandrine Gachadoat et remis les trois enfants à la garde des gens qui étaient accusés par les enfants. Ce procureur, quand il a reçu cette information qu'il y avait un énergumène comme moi qui était en train de mener une enquête citoyenne sur ces probables putatives exactions, qu'est ce qu'il a fait? Il a usé de ses pleins pouvoirs pour lancer une accusation judiciaire grotesque mais qui peut coûter très cher puisqu'il nous a accusés, Janett et moi, d'avoir le projet de kidnapper ces trois enfants pour les rendre à leur maman sous couvert de cette enquête. Ce dossier d'enquête, d'ailleurs, qu'ils n'ont absolument pas reconnu comme étant notre activité alors que par la suite tout a été publié sur internet. Ça ne les a pas empêchés d'aller jusqu'au bout de leur machination médiatico-judiciaire. Je dis médiatico-judiciaire parce que le procureur de Saintes avait immédiatement saisi la presse pour prétendre que nous étions un couple de dangereux personnages, ma chérie et moi, qui étions à la tête d'une organisation qui kidnappait les enfants.

Et, malheureusement, c'est Janett qui est partie en prison sur ce coup-là, trois semaines après que j'ai échappé à cette traque. Elle avait fait une conférence de presse, elle était retournée dans ce village où j'avais disparu, elle y avait fait une **CONFÉRENCE DE PRESSE**^[9] qui avait eu un certain succès. Et là, trois jours après cette conférence de presse, elle était arrêtée très violemment comme une terroriste, braquée par une arme de poing, par des gendarmes civils avec des armes de poing, plaquée au sol violemment, et donc, le circuit habituel: garde à vue qui s'est très très mal passée et jetée en prison manu-militari avec l'accusation d'être le cœur d'une association de malfaiteurs ayant le projet de multiples enlèvements d'enfants.

Là, on lui promettait dix ans de prison, c'est évidemment la même histoire pour moi, et on a mis un an pour se retrouver ma chérie et moi. Elle a fait trois mois et demi de prison en détention provisoire après quoi elle a été carrément expulsée de France, obligée de vivre en Allemagne. Donc elle est retournée dans son milieu familial qu'elle avait laissé depuis des années. Et au bout d'un an, jour pour jour après ma disparition, un an jour pour jour après que nous soyons séparés lors de cette tentative, lors de ce piège, on a fini par se retrouver et par reprendre nos activités subversives.

On a rallié une association, on a cherché des appuis encore en France, on a été très déçus par les milieux associatifs dans lesquels on a atterri. Ce n'est pas la peine que je cite des noms, on a un peu fait le tour et ça s'est très mal passé.

OBJECTIF: VENEZUELA

Au bout du compte on s'est dit que le moment était peut-être venu d'aller chercher appui dans un autre pays, un pays non-aligné. Alors en parallèle de nos travaux d'enquêtes en France et à l'étranger, on a, à l'occasion, tenté de poser des jalons dans les ambassades de pays non-alignés comme la Russie ou la Hongrie, par exemple, et le Venezuela de l'époque de Hugo Chávez, évidemment, que nous admirions beaucoup. Et ça

n'avait jamais rien donné parce qu'il faut savoir que tous ces circuits font partie du système, les ambassades, la plupart du temps je pense qu'on tombe que sur des traîtres, des gens qui veulent juste rester dans le pays où ils sont en poste et c'était flagrant pour le Venezuela. Donc au bout de quelque temps, encore a tourner en se disant: «Maintenant on a pris énormément de risques, on risque juste se retrouver tous les deux en prison pour quelques années sans aller plus loin pour apporter une solution aux parents protecteurs», on a décidé de tenter le tout pour le tout pour rallier le Venezuela et obtenir l'asile politique.

Alors l'idée, à ce moment là, c'était de trouver un pays non-aligné, en conflit diplomatique avec la France, ce qui était a priori le cas du Venezuela d'Hugo Chávez, d'obtenir l'asile politique et de faire reconnaître la cause que nous défendions avec les dénonciations que nous avons sur la France, le pays des droits de l'homme, avec comme première base de travail, comme première pièce concrète, ce fameux rapport de l'ONU fait entre 2002 et 2003, donc un rapport préliminaire et un rapport définitif par monsieur JUAN MIGUEL PETIT qui était rapporteur spécial et qui était venu dénoncer les exactions de la France dans le cadre d'affaires pédocriminelles. Donc on pensait, qu'entre ça et puis nos propres travaux d'enquêtes, on avait suffisamment de matière pour intéresser la révolution bolivarienne au Venezuela. On avait misé sur Nicolás Maduro qui était celui qui a succédé à Hugo Chávez après son assassinat. Et on s'est aussi trompés. En fin de compte on a, après une odyssée assez surréaliste de cinq mois et demi pour traverser en toute clandestinité l'Atlantique et descendre jusqu'au Venezuela, on a passé un an de galère absolue à attendre d'être reconnus comme réfugiés politique au Venezuela pour finalement être livrés par un Nicolás Maduro, lui-même, à INTERPOL. Voilà comment s'est terminée cette histoire là.

EN PRISON AU VENEZUELA: LE DANGER PERMANENT

Donc voilà, j'ai passé cinq mois et demi — là, c'est ma quatrième incarcération — j'ai passé cinq mois et demi dans les geôles vénézuéliennes. Là encore c'est une expérience très particulière puisque j'avais notamment, je crois que c'était le vice consul de France au Venezuela qui faisait courir le bruit que j'étais recherché par Interpol pour des faits de pédocriminalité. Il aiment bien, hein?! Ils sont à fond dans l'inversion des valeurs et la perversion absolue. Donc, évidemment, on ne pouvait pas miser bien cher sur ma peau en étant incarcéré dans les prisons les plus dangereuses du monde avec une telle étiquette. Et pourtant je m'en suis sorti. Donc j'ai passé cinq mois et demi de prison, assez hard, dans deux prisons différentes. La dernière c'était donc un dépôt d'Interpol à Caracas où là je pense que c'était un peu la pire des configurations que j'ai eu en termes d'incarcération. Alors la précédente, c'est un peu ce qu'on voit dans les films, les films d'aventure sur les prisons sud américaines. C'est une grande bâtisse avec des grilles, les flics avec des AK-47 qui vous amènent devant, ils ouvrent, ils vous poussent dedans, il referment, s'éloignent, et puis regardent en rigolant. Et de l'autre côté il y a 150 gars avec la moitié qui brandit des pics et des couteaux. Et de temps en temps, il y a un cadavre qui sort. Voilà! Il ne faut pas se formaliser.

Et moi dans cette ambiance-là, immédiatement j'ai été entraîné vers le fond de cette prison, dans cet infâme quartier-là et j'entendais, pendant qu'on m'amenait vers le fond, les gars qui disaient: «Pedófilo! Pedófilo!». Je me suis dit: «Ho, putain, ça y est... le venin du vice consul de France est arrivé là et ils vont me dépecer vivant». Parce que c'est comme ça qu'on traite les pédophiles dans ces pays, dans les prisons. Et puis j'ai eu beaucoup de chance parce qu'au moment où ils étaient en train de faire le cercle autour de moi, celui qui devait me porter la première estocade, qui commençait sa danse rituelle face à moi, j'ai remarqué derrière lui un type qui semblait être le chef qui arborait un gros smartphone doré, je m'en rappellerai toujours, il me regardait avec les sourcils bien froncés. Je me suis dit: «C'est clair, c'est chef de la bande. C'est le chef des 150 criminels, là». Et je lui ai parlé, je l'ai interpellé en espagnol, heureusement je parle espagnol couramment. Du fait que je parle espagnol couramment, j'avais fait des émissions, j'ai fait des interviews, notamment sur les plateaux de télé au Venezuela, et je lui ai dit succinctement: «Avant d'en venir au

programme prévu, regarde, regarde tel lien, tu verras qui je suis et pourquoi je suis là». Le type a fait arrêter tout ce cirque, il a regardé, il a trouvé tout de suite le lien que je lui ai donné qui, en l'occurrence, était la dernière interview que j'avais faite sur une chaîne de **télévision vénézuélienne**[10] où je balançais assez joyeusement tout ce dont nous parlons. Et à partir de ce moment-là, les types se sont amusés à voir toutes les vidéos que j'avais fait, notamment les vidéos que j'avais fait en espagnol pour soutenir la révolution bolivarienne. Et ils sont devenus mes meilleurs potes. À tel point qu'ils ont fait un barrage, c'est à dire qu'ils ont carrément bloqué l'accès aux policiers, parce que tu sais, dans ces prisons-là, les policiers n'entrent pas, ils ne jouent pas au malins, ils ouvrent les grilles et referment très vite. Ils n'entrent jamais. Eh bien ils avaient interpellé le chef des ripoux, là, il leur avait dit: «ben, c'est pas compliqué, le gringo qui est avec nous, il sort pas, il reste avec nous» Ils étaient emmerdés, hein! Ils étaient très emmerdés. Mais malheureusement, au bout de trois jours, il fallait débloquer la situation. J'ai dit à mes copains: «Écoutez, je sais comment ça va se passer, ils vont faire un assaut, il va y en avoir la moitié au tapis. Ce n'est pas votre guerre, ça ne vaut pas le coup, donc merci du fond du cœur pour votre soutien mais ne vous en mêlez pas».

EXTRADITION... ENLÈVEMENT PAR L'AMBASSADE DE FRANCE

Donc après, j'ai été sorti de cette prison et j'ai été amené aux dépôt d'Interpol à Caracas. Là, c'était une autre musique parce que j'étais dans un endroit beaucoup plus petit avec beaucoup moins de monde mais c'était une cellule, une espèce de cage dans une pièce, la moitié en mur et l'autre moitié en barreaux et sans fenêtre, qu'avec la lumière artificielle. Ça faisait environ, à tout casser, 15 mètres carrés et on était entre... on s'était comptés, dans les meilleurs moments 16 et pire 24 ou 25. Dans 15 mètres carrés. Voilà! On avait une bouteille en plastique pour pisser, il n'y avait pas de WC et pour les plus amples besoins on était descendus deux par deux par les flics, le matin à 6 heures et on avait dix minutes, montre en main sous pression, pour tenter de faire ce qu'on avait à faire. Si on avait de la chance on était ramenés le soir si il y avait de l'eau, c'est ça la chance, pour se vider quelques seaux d'eau sur le corps et se laver. Là j'ai donc tenu cinq mois. 5 mois et demi pour être précis. J'ai commencé par un mois de grève de la faim, 1 mois complet de grève de la faim. J'ai fini par l'interrompre parce que, de toutes façons, ils m'auraient laissé crever, c'était clair et je n'avais pas trop envie que ma chérie me voit crever comme ça. Elle, de son côté, eh bien c'était l'enfer absolu. Elle avait fini par pouvoir me rejoindre à Caracas. Heureusement elle n'avait pas été inquiétée par cette traque de l'Interpol et durant ces cinq mois et demi, imagine cette jolie jeune femme aux yeux bleus, avec son type, seule dans une des villes les plus dangereuses du monde, eh bien elle s'est battue tous les jours pour survivre, elle, et m'amener à manger deux fois par jours pendant cinq mois et demi, tous les jours, avec toutes les menaces qui pesaient sur elle parce que les simples touristes, quand ils sont dans la zone de Caracas, ils sont toujours sous escorte, on leur dit où il faut aller, où il ne faut pas aller et la plupart du temps, déjà, Caracas, ils évitent. Voilà. Ceci pour dire un peu la trempe de ma campagne dont on ne parle malheureusement jamais assez.

Donc je voulais quand même lui épargner cette triste fin et j'ai mis un terme à ma grève de la faim et je me suis préparé pour mon enlèvement pure et simple puisqu'il faut savoir que je n'ai pas été extradé, j'ai été enlevée par l'ambassade de France. J'avais fait un recours grâce à un avocat de la révolution bolivarienne qu'avait trouvé Janett, j'avais posé un recours contre l'ordre d'extradition qui avait été jugé. Le recours, à l'heure actuelle, est toujours en place, c'est excellent, et le papier d'extradition n'a jamais été signé par un représentant du gouvernement, bien sûr parce qu'il est illégal. Donc, au bout de cinq mois et demi, j'ai finalement été jeté dans l'avion, après quelques péripéties j'ai tenté de m'évader, ça s'est mal passé du coup, j'ai raté mon évasion. Janett a couru un risque énorme pour moi à cette occasion-là et moi, effectivement, j'aurais pu être tué, j'ai juste été un peu molesté. J'ai foiré mon coup, ça s'est mal passé, j'étais en trop

mauvaise forme physique au moment où j'ai tenté mon évasion. Oui, 5 mois et demi sans pouvoir marcher, ni bouger et sans voir la lumière du jour ça m'avait beaucoup affecté, j'étais un peu l'ombre de moi-même.

Puis, après, incarcération à Saintes, en France, dans la zone où le procureur local avait lancé son accusation grotesque. J'ai fait combien? Peut-être un peu moins de trois mois à Saintes et après j'ai été muté, enfin j'ai été transféré, à la prison de Poitiers-Vivonne jusqu'à la fin de ma détention dont je suis sorti le 30 novembre. Ça c'était donc la quatrième l'incarcération toujours pour bonne conduite.

TRAQUÉ PAR LA DSGI

Quand je suis sorti j'avais deux ans de sursis probatoire à faire et dès que j'ai rallié Éric Fiorile du CNT pour annoncer mon alerte et faire mon Opération Chocolat, juste avant qu'Éric Fiorile soit arrêté 2 jours plus tard, à peine une quinzaine de jours après avoir été libéré de prison, j'ai été informé que la DSGI me traquait. Alors qu'est ce qu'on fait quand on sait qu'on est traqué par les services français, la gendarmerie ou la police peu importe, et qu'on a un travail en cours et qu'on a pas spécialement envie de retourner en prison, ou on va se livrer, ou on essaie de tenir en clandestinité. Et c'est ce que j'ai fait. J'ai tenu en clandestinité jusqu'à ce que le GIGN, finalement, me localise, enfin que les autorités me localisent et que le GIGN soit mandaté pour m'arrêter. Donc le vendredi 13 — c'est curieux, hein? **Le vendredi 13 août 2021[11]** — cinquième incarcération, donc que tu connais, que j'ai passé à la prison de Moulins Yzeure avec une première partie qui n'était pas très agréable où j'étais dans le quartier arrivant, ce que te disait Janett quand tu as eu la gentillesse de la recevoir.

J'étais au quartier arrivants pendant cinq mois et demi, et là, quartier arrivants améliorés puisque mesures covid. Voilà, tant qu'on y est. C'est à dire que vous avez une seule promenade par jour et dans une espèce de cour qui faisait à peine 20 mètres carrés avec des murs interminables surplombés de grilles, je voyais à peine le ciel. J'avais ça pendant cinq mois et demi, ce n'était pas très chouette. En fin de compte le personnel pénitentiaire, enfin surtout l'encadrement, me soutenait, était très sympa avec moi, et ils ont finalement tractionné pour que je puisse aller au Respecto, donc ce que tu sais, ce que t'avait expliqué Janett, et puis là c'était le jour et la nuit.

En plus j'avais d'excellents rapports, surtout avec l'encadrement du personnel pénitentiaire de cette prison de Moulins Yzeure, des gens admirables que je salue d'ailleurs à l'occasion, si ils voient cette vidéo et en même temps — fait particulier de mon incarcération précédente — avec les détenus. Parce que la grande majorité des détenus ont tendance à tirer leur chapeau à quelqu'un qui fout sa vie en l'air pour essayer de protéger les enfants des pires exactions qui puissent être commises sur eux, en sachant aussi que la majorité des gens qui versent dans la violence, qui deviennent un peu délinquants ou un peu criminels, souvent c'est qu'il y a quelque chose dans leur enfance aussi, il faut le savoir. Il y a un gros potentiel, une grande partie des gens qu'on peut rencontrer en prison qui ont été victimes de ça. Dans mes divers incarcérations en France, j'ai discuté avec des détenus. Certains se sont livrés. C'est, au minimum, battus comme plâtre toute l'enfance ou alors, effectivement, violés et violés par un tonton, violés par un, bref, voilà.

Donc j'ai eu un soutien quasi unanime des détenus, là encore à Moulins Yzeure et puis au quartier Respecto j'étais avec des gens très bien, des gens du voyage, que je salue d'ailleurs, qui verront peut-être aussi cette vidéo, qui m'ont appris à jouer à la pétanque puisqu'au quartier Respecto, en cour de promenade on peut jouer à la pétanque, c'est quelque chose qui m'a un peu scotché, tu vois, il y avait des vraies grosses boules de pétanque, pétard, quand même! Une magnifique arme par destination pour quelqu'un qui pète un câble. Eh bien non! Au quartier Respecto à Moulins Yzeure, on peut jouer à la pétanque. Alors moi qui n'ai jamais joué à la pétanque de ma vie... — ben, si, je mens, quand j'étais ado, j'avais 12, 13 ans, j'ai eu l'occasion, j'étais

très maladroit d'ailleurs — eh bien voilà pour conclure cette incarcération, cette dernière incarcération, Stan Maillaud a appris à jouer à la pétanque.

Abdel Zahiri: Alors il y a beaucoup de commentaires qui ont dit: «Mais il faudrait faire un film de ton histoire, il faudrait faire un documentaire» parce que tu es incroyable, quand même.

Stan Maillaud: Ouais, eh bien pour le moment, moi je m'en tiens, si tu veux, à ce qui est à ma portée. Donc j'écris des livres et puis j'en ai écrit en détention, et ça, peut-être que tu voulais aborder cette question, on l'abordera sans doute une autre fois parce que ça fait un moment que je monopolise ton émission.

UN CONTRAT SUR LA TÊTE

Abdel Zahiri: Non, non, saches que, nous, on est tout ouïe, en plus, évidemment, ça nous fait plaisir parce que, là, tu nous racontes l'histoire telle que tu l'as vécue toi et non pas telle que d'autres auraient pu la comprendre pour nous la raconter. Là on est vraiment au cœur de ce qui s'est passé. Est-ce qu'à un moment donné le fait que tu aies été gendarme posait un problème dans l'une de ces prisons?

Stan Maillaud: Ça aurait pu, hein? Bien sûr. Il y a des petits malins qui ont essayé de faire en sorte, surtout du côté des surveillants, mais là, plutôt à Poitiers-Vivonne. À Poitiers-Vivonne, j'ai été informé par des caïds qu'il y avait un surveillant cadre, un premier surveillant, c'est à dire qu'il avait deux barrettes, qui avait posé un contrat sur ma tête. Donc il proposait du fric pour qu'on fasse mon compte. Eh bien il se trouve que ce sont les personnes à qui il l'a proposé — parce qu'il s'est adressé, effectivement, aux plus gros caïds de la prison — qui sont venus m'avertir en sachant, bien évidemment, que j'étais un ancien gendarme, et cetera. Alors je crois que je suis un cas particulier dans le sens, je pense, que je dois être peut-être le seul ancien gendarme à avoir que des copains en prison. Non mais c'est vrai, j'ai eu un soutien unanime.

À un moment donné, au tout début à Poitiers-Vivonne, il y a eu quelques petites frappes qui hurlaient des insanités quand j'étais en cour de promenade, qui essayaient de me cracher dessus et puis ils ont été calmés par ceux qui me connaissaient et j'ai été surpris de voir que j'avais une certaine notoriété, une notoriété même chez ceux qu'on qualifie de délinquants. J'ai d'ailleurs trouvé beaucoup plus de grandeur d'âme chez les gens en prison que chez les gens se prétendant au dessus de tout soupçon et parfaitement respectables.

Abdel Zahiri: C'est quelque chose que j'avais remarqué moi aussi quand je suis rentré en prison. Ils m'appelaient Nelson Mandela parce que, moi, j'étais militant, j'avais 28 ans d'engagement. Je suis rentré en tant que gilet jaune, mais alors, vraiment pour rien. J'étais quelqu'un qui filmait déjà les violences policières et toutes les dérives qu'il y avait et quand je me fais arrêter, je filme carrément au commissariat où on veut porter plainte contre Luc Ferry qui à l'époque avait dit qu'il fallait tirer sur les gilets jaunes. Et puis je rencontre le commissaire, que j'ai filmé en train de frapper des jeunes, qui me provoque et qui, d'un coup, crie «Il m'a menacé, il m'a menacé!», en parlant de moi. Et je me suis retrouvé en prison parce que j'aurais menacé de casser la bouche d'un policier.

Bon évidemment, mon avocat, personne n'y croit, ça faisait très longtemps que j'étais déjà fiché, depuis plus de dix ans, parce que j'ai dénoncé que dans les attentats... par exemple, vous prenez Mohamed Merah. Mohamed Merah, il se rend 1 an avant en Israël, il se fait arrêter avec un couteau; il va au Pakistan, il est arrêté et relâché; il va en Afghanistan, il se fait arrêter, il est relâché; il va en Libye, il se fait arrêter, il est relâché; tout ça dans le même parcours. Il vient en France et puis il arrive à faire un attentat comme il veut. Alors, évidemment, on pose la question «Mais comment ça se fait?» il y a un truc qui ne va pas, là. Et puis après quand on parle du 11 septembre et quand on parle de tout ce qui se passe, bien évidemment on pose des questions et pour le fait de poser des questions, ils peuvent te fichier «S» juste parce que tu poses des questions, c'est à dire que je n'ai même pas de certitude, quoi!

Même en prison. Quand je suis arrivé en prison — bon évidemment j'étais dans une ville qui était la mienne donc j'avais beaucoup de gens à l'extérieur qui ont appelé leurs frères, leurs cousins et cetera — mais, au-delà de ça, toute la prison savait que je n'avais rien à faire dedans. Ça, c'était assez hallucinant, c'est à dire que toute la prison, avec les gardiens, les détenus et tout le monde, la SPIP, tout ça, savaient que je n'avais rien à faire en prison parce que j'étais un mec, comme tu le disais un peu toi, jamais dans la violence, jamais dans ce truc. Provocateur, si tu veux, alerteur, oui, quelqu'un qui est dans la place publique et qui emmerde, mais pas du tout dans le sens mauvais. Donc j'ai vécu un peu la prison comme ça, c'est à dire que j'y suis rentré et d'entrée de jeu j'ai eu de la sympathie, beaucoup de gens ont eu de la sympathie pour moi parce que, un peu comme pour toi, les lanceurs d'alerte sont là parce qu'ils défendent quelque chose de global. Voilà, c'est un peu l'idée, ce ne sont pas des crapules, ils n'ont rien à faire là et, du coup, le sort qu'on réserve en général dans une prison ne s'appliquait pas à nous. Je n'étais pas emmerdé, j'étais plutôt aidé et soutenu, je ne demandais rien, on m'amenait à manger, on était très correct, très poli avec moi, alors que dans la prison c'est quand même (... inaudible) qu'il y avait dedans. Donc j'ai échappé un petit peu aux conditions des prisonniers normaux, je n'allais pas ramasser, par exemple, le shit qui était envoyé par dessus le mur, on ne me faisait pas ramasser, rien du tout, au contraire on ne m'emmerdait pas: «Il fait sa prière, laissez-le tranquille», tu vois, c'était plutôt ça. Et à travers ton témoignage je reconnais un peu cette idée que des prisonniers sont des crapules, il y en a certains, mais il y a quand même quelque chose lorsqu'ils tombent sur des gens comme nous qui leur fait dire: «Non, eux c'est des gens bien» alors que eux sont des crapules, à la base, entre eux.

Stan Maillaud: Oui, c'est très particulier, c'est marrant que tu aies vécu ça aussi parce que c'est effectivement très particulier. J'en parlais tout à l'heure, cet état d'esprit qu'on a quand on est en prison mais qu'on sait qu'on est en prison pour quelque chose de juste, et qu'en plus les autres le savent, ça fait toute la différence.

L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Abdel Zahiri: Alors tu as fait 5 incarcérations, évidemment, déjà, c'est impressionnant parce que nous, en tant que lanceurs d'alerte, nous faisons des choses mais je vois que tu es allé loin. Nous, on dénonce la pédocriminalité mais il ne me serait même pas passé par la tête d'aller chercher des causes parce que je ne savais pas comment on fait mais, surtout, je vois que si je vais là-dedans, je sais d'entrée ce qui va arriver. Alors ma question est toute simple: Est-ce que tu pensais, toi à l'époque, très rapidement, qu'ils allaient soit te tuer, soit t'enfermer pour 15 ans? Est-ce qu'il y a eu ça, à un moment donné: «Si je continue ils vont me donner 15 ans ou ils vont me tuer»?

Stan Maillaud: Tout le temps. Je suis même surpris d'être encore en vie parce que j'ai croisé tellement de cas, je veux dire qu'il y a des gens qui n'ont pas fait un pli alors qu'ils étaient encore autre chose dans l'imposture sociétale. Je veux dire, je ne suis qu'un pauvre bougre en cavale, ils me font passer pour un raté, je ne suis plus personne de leur point de vue. Ils n'hésitent pas à faire assassiner des gendarmes, des policiers, c'est fréquent hein, des témoins gênants, donc j'étais quand même assez surpris de passer au travers de ça mais je te mentirais en disant que je n'ai pas eu cette appréhension depuis le début, oui, bien sûr, mais bon, tu sais on peut difficilement lutter contre sa nature, moi, ma nature c'est de ruer dans les brancards contre les injustices, après arrivera ce qui arrivera. Maintenant, au fil du temps...

Abdel Zahiri: ... Mais tu n'es pas fatigué? parce que moi, c'est un truc qui m'arrive, c'est à dire qu'à un moment donné, je ne suis pas tellement fatigué de dénoncer les choses mais j'en ai tellement marre des gens, des réactions des gens, de l'inaction des gens, de l'indifférence des gens, des gens de ce que tu veux, qu'à un moment donné j'ai presque envie de dire: «Mais, putain, vous ne méritez même pas qu'on se casse la tête comme ça pour vous»

Stan Maillaud: Je comprends ce que tu veux dire et je te mentirais, là encore, si je te disais que par le passé je n'avais pas eu ce type de réaction. Maintenant que j'ai pris beaucoup de recul, notamment sur la configuration dans laquelle nous sommes piégés, plan terrestre et cetera, donc je considère qu'on est un peu, d'un côté, pris dans un piège avec l'enjeu que nous puissions corrompre notre âme et, d'un autre côté, c'est une chance, que nous avons, de pouvoir justement faire ce qui est juste et mettre à l'épreuve cette force du bien que nous portons en nous. Donc je n'ai pas — au stade où j'en suis aujourd'hui — je n'ai pas d'appréhension, je n'ai pas de peur, j'ai bien compris que, comment dire... l'axe principal de cette imposture civilisationnelle dans lequel on est coincés, c'est un jeu de la peur, c'est d'obtenir de nous que nous ayons peur, que nous ayons peur de tout, de nous mêmes, des autres, de vivre, au point que nous ne vivions plus et que nous préférions même être mort, c'est le grand paradoxe. Donc c'est une chose que j'ai fini par comprendre, c'est qu'il faut carrément évacuer toutes les peurs qu'on peut avoir donc...

AUTRES HORIZONS

Abdel Zahiri: ... Est-ce que tu es arrivé à cette période où tu te dis... bon, là par exemple, tu viens de sortir, moi j'ai envie de te dire: «Stan, calmes-toi». Pourquoi? Parce que toi tu es croyant en Dieu, un peu comme moi, et lorsque je regarde mon histoire au niveau islamique, je me dit, à un moment donné le fait d'aller vers autre chose où moins tu es dans le viseur, ça a aussi une dimension très importante spirituelle, c'est à dire te ressourcer, aller vivre avec Janett ce que vous n'avez jamais pu vivre, finalement. Parce que depuis que vous vous connaissez, vous êtes toujours dans cette danse et toujours cette cible vivante, est-ce que vous n'avez pas un peu envie d'avoir un chien, un chat, d'avoir un champ...

Stan Maillaud: Tu as envie de répondre, ma chérie? Allez.

Janett Seemann: Oui. Eh bien on va faire ce que peu de gens savent, peut-être, c'est qu'on a créé une activité sportive en eau de mer, en 2006. Et c'est ça qu'on a envie de faire maintenant.

Abdel Zahiri: Ha ben c'est très bien.

Janett Seemann: Oui, et on n'a jamais pu vraiment le faire avec toutes ces années de cavale, on n'a jamais vraiment pu... enfin on l'a déjà fait en corse en 2006 et en 2007 mais une fois en cavale c'est difficile. Donc, là, on a envie de pouvoir en profiter et en faire profiter les autres.

Abdel Zahiri: Parce que ça peut être pas mal aussi, par exemple, moi aussi regardez, j'étais très militant, j'étais activiste, j'allais dire activiste puissance dix, c'est à dire que ma vie c'était l'engagement. Donc j'ai passé quand même plus de 27 ans là dedans et j'en suis arrivé, à un moment donné, où je me dis: «Eh bien peut-être que Stan et Janett peuvent aussi avoir une chaîne comme on le fait et ils peuvent animer toute une série d'émissions sur ces sujets-là, qui leur tiennent à cœur, sur le décryptage de l'actualité, parce que, évidemment, à force on devient un peu PRO là dedans. Quand on vit tout ça, on apprend, on affine le raisonnement, on affine tout un tas de choses et je pense que vous pouvez aussi énormément être utiles si des milliers de gens qui ne connaissent rien de ce dont vous parlez, de ce que vous dites, qui ne comprennent même pas un début de quoi que ce soit... si il pouvait y avoir des gens comme vous qui ont vécu tout ça et qui ont cette analyse, cette expertise, pour les amener eux aussi à jouer leur rôle étant donné que le problème c'est qu'on se retrouve isolés en fin de compte parce que c'est facile pour le système: on isole les leaders, on isole les locomotives et puis regardez vous avez été exclus après l'Opération Chocolat, à la CNT ils sont carrément divisés, séparés et cetera. Mais les autres associations, dès qu'ils nous mettent hors jeu, eh bien tout s'arrête. Et je me dis que, peut-être, il y a aussi cette histoire à travailler, la transmission, faire en sorte que les futures générations qui arrivent soient aussi des combattantes, au sens de gens qui osent, parce qu'on ne peut pas non plus faire tout, tout le temps, c'est impossible.

Janett Seemann: Oui.

Abdel Zahiri: Vous n'en êtes pas encore arrivés à cet état d'esprit?

Janett Seemann: Non, pas du tout.

Stan Maillaud: Non. Non, non, non.

Janett Seemann: Il y en a plein qui font ça, déjà...

Abdel Zahiri: ... Bon, j'ai fait de mon mieux. J'ai essayé, hein?

Janett Seemann: Ils font le décryptage de l'actualité, il y en a à la pelle. On va dire qu'on a d'autres projets, pour le moment, type TOWAFI, Tonic Water Fitness.

Stan Maillaud: Oui. Bon, bien évidemment, je voulais répondre un peu à ce que tu as dit tout à l'heure. Par le passé, oui, j'ai eu des moments de raz-le-bol, des moments où j'avais envie d'envoyer tout balader. Mais ce qui se passe, c'est que quand on comprend qu'on se bat pour une cause, on ne se bat pas nécessairement pour tous les cons qui vous crachent à la gueule. Qu'on se batte pour les enfants, qu'on se batte pour tout ce qu'on aime, en fin de compte, sur cette planète, pour la nature, pour la force de vie et cetera, c'est un but existentiel, ça fait partie de toi, c'est ta vie. Ta vie ne peut pas être conçue autrement. Donc, peut-être que lorsque j'étais encore avec un niveau de conscience assez au ras des pâquerettes, j'avais des mouvements d'humeur où j'avais envie de tout envoyer balader en disant: «Voilà! Qu'ils aillent tous se faire foutre». Aujourd'hui, pas du tout parce que, déjà je comprends qu'en fin de compte j'ai l'impression que la planète terre c'est un asile de fous, d'enfants attardés, et que moi même j'aurais intérêt à me reprendre à deux fois à faire des introspections. Tu comprends ce que je veux dire. Parce qu'on est tous, quelque part, perclus de problèmes Bref! Il ne faut pas juger les autres, il ne faut pas se dire que c'est tous des cons, ils n'ont rien compris, c'est bien fait ce qui leur arrive et cetera, surtout pas quand il s'agit d'enfants et surtout pas quand il s'agit des animaux, de la nature, des arbres, de la mer, et tout ça.

Une fois de plus, c'est un combat qu'on porte en nous, je le vis comme ça. La seule chose que je regrette c'est que ce ne soit pas le cas de l'humanité. Si c'était le cas d'une grande, d'une bonne frange de l'humanité, on n'en serait pas là. Le problème de l'humanité c'est qu'elle se perd dans la lâcheté, l'égoïsme, et donc les gens ne comprennent pas trop notre état d'esprit. Voilà. Maintenant, pour te dire, est ce qu'on n'est pas un peu fatigués, ben en ce qui me concerne, c'est vrai, je commence à vieillir, j'accuse un peu le coup, les incarcérations ce n'est pas facile, ça use un peu aussi, donc c'est vrai que si je pouvais ne pas retourner en prison ce serait mieux. Ça serait mieux pour ma chérie aussi, surtout. Maintenant, si ça doit se faire, ça se fera. Je veux dire, comme je le disais tout à l'heure, tu fais ce qui est juste, tu vas en prison ou tu as de grandes chances d'y aller? Bon ben, c'est comme ça. Est-ce que je dois arrêter de faire ce qui est juste? Non! Est-ce que je dois, par contre, m'arranger pour le faire de façon pertinente? Oui!

Aujourd'hui j'ai plus d'expérience, j'ai plus de recul, je sais un peu plus comment manœuvrer mais je suis complètement serein avec l'idée que je puisse retourner en prison. De toutes façons, je suis en ce moment avec une corde autour du cou, une laisse à bride très serrée. Ma situation judiciaire est double, j'ai le statut du sursis probatoire, avec un an de sursis probatoire, tu sais ce que c'est qu'un sursis probatoire: j'éternue en public, on me refout au trou, ou je vais aider une vieille dame à traverser la rue, on va me remettre en prison parce que c'est surtout quand vous faites quelque chose de bien qu'on vous met en prison, bon, tu as compris. La deuxième casquette, elle est que je suis sous contrôle judiciaire pour une infraction fantôme pour laquelle on veut quand même me mettre dix ans de prison. Donc je ne peux pas dire que la prison est exclue de mon horizon, il est possible, voire probable que j'y retourne. Bon! On verra bien. En attendant, l'idéal que je porte, que nous portons, ma chérie et moi, il est toujours intacte, il est encore plus fort, je dirais. On va trouver, par

contre, le moyen de composer, c'est à dire de se rendre la vie un peu moins pénible et de faire des choses qu'on aime faire et d'apporter aussi des choses positives aux autres, ce n'est pas une blague quand on dit qu'on va faire du Tonic Water Fitness, cette discipline d'eau de mer qu'on a inventé en Corse ensemble en 2005 et ça ne veut pas dire qu'on raccroche les gants.

CONTRAT AVEC UN ÉDITEUR

Tu parlais, tout à l'heure, d'un film sur notre histoire et cetera, je te disais en fait qu'on fait avec les moyens qu'on a, moi j'ai écrit des livres, je suis sur une ligne de publication, j'ai un contrat avec un éditeur, et très prochainement il va y avoir de prochains bouquins sulfureux qui vont être édités.

Janett Seemann: Oui, il faut dire qu'il a eu beaucoup de temps pour écrire en prison. Il a écrit beaucoup.

Stan Maillaud: Voilà. Quand on a un idéal, il n'y a pas de notion de retraite ou d'arrêter de vivre.

Abdel Zahiri: Alors, est ce que tu peux me dire quelle a été ta réaction quand tu as appris qu'ils ont revoté pour Emmanuel Macron?

Stan Maillaud: J'ai rigolé.

Abdel Zahiri: Tu as rigolé de quoi? Ils sont cons?

Stan Maillaud: Ah non. Ben non, d'une part je ne pense pas qu'il ait été élu ou réélu, de même que je ne pense pas qu'il ait été élu au début. Ça, je suis un indéfectible complotiste. Donc, pour moi, tout ça est truqué. De toutes façons tout le cirque politique est truqué, c'est pour ça que depuis le début j'incite à ne pas y participer. C'est tout cet échiquier truqué qu'il faudrait renverser, en réalité. Ce serait le moyen de s'en sortir. Donc maintenant que Macron a été réélu ou que ça aurait pu être Marine Le Pen qui passe, ça m'indiffère totalement parce que, de toutes façons, on est pris au piège de ce cirque politique avec des agents du système qui représentent de fausses couleurs et qui, en fin de compte, la seule chose qu'ils représentent c'est le pouvoir luciférien, il faut bien le comprendre. Que ce soit Macron, Zemmour, Marine Le Pen, Mélenchon et cetera, tous ces gens-là, pour moi, eh bien ils peuvent m'attaquer en diffamation si ils veulent, tous ces gens-là, pour moi, sont des agents du système et ils représentent la cause luciférienne. Et quand je parle de cause luciférienne, je ne parle pas au hasard, ce n'est pas une parole en l'air. La cause luciférienne c'est de créer un Nouvel Ordre Mondial en finissant de mettre à mort mère-nature pour qu'on soit complètement sous dépendance totale de cet univers artificiel. C'est à l'origine de la révolution industrielle, à l'origine même du concept de civilisation.

Donc tous ces gens-là ne savent peut-être pas très bien de façon consciente ce qu'ils servent, ils n'ont peut-être pas conscience de la gravité de leur trahison envers nous, mais cette trahison est profonde, elle est si profonde qu'elle touche la vie elle-même. Donc, maintenant, Macron réélu, oui, sincèrement j'ai rigolé, c'est une bonne farce. Il est évident que si l'être humain ne se lève pas, ne se rebelle pas, s'il n'y a pas une rébellion humaine, on n'est pas sortis de l'auberge. Ça ce n'est pas une personne qui peut le faire, ce n'est pas une poignée de personnes, il faut qu'il y ait, vraiment, un vrai réveil de conscience et tu sais, pour moi, un éveil de conscience ce n'est pas ce à quoi on assiste, hein?! Il faut que les gens, une fois qu'ils ont pris conscience cette réalité, aient en eux le courage. Parce que le problème il est là, on en revient au même. Les gens ont peur, ils se soumettent, ils consentent, ils ne se rendent pas compte qu'ils vendent leur âme, ils se rendent pas compte, surtout, qu'ils participent, de ce fait, à la construction de ce monde infernal qui est en train de nous engloutir.

Abdel Zahiri: Alors je vais te donner quelques mots et tu vas me donner ce qui te vient en tête. Si je te dis, par exemple, «khasars»?!

Stan Maillaud: Pardon?

Abdel Zahiri: Je vais te donner quelques mots et tu me dis ce qui te vient en tête. Alors «khasars».

Stan Maillaud: Tu veux dire khasars? Le peuple khasar qui s'est converti au judaïsme?

Abdel Zahiri: Oui. En fait, derrière «khasars», je met tout leurs trucs de Nouvel Ordre Mondial, Rothschild et compagnie, quand tu entends «khasars», qu'est-ce qui te vient en tête?

Stan Maillaud: Je pense protocoles des sages de Sion, je pense, je pense, si tu veux, peut-être aux problèmes que la Russie a, à l'heure actuelle (rire), ce sont les mêmes.

Abdel Zahiri: C'est pas faux. Si je te dis «Covid»?

Stan Maillaud: Mise en scène?... Jeu de la peur!

Abdel Zahiri: Si je te dis «Vaccins»?

Stan Maillaud: Armes de destruction massive.

Abdel Zahiri: Si je te dis «Véran»?

Stan Maillaud: Pardon?

Abdel Zahiri: «Véran», le ministre, l'ancien ministre de la santé.

Stan Maillaud: Ah, le verreux ou le Dragon de Komodo, il a une tête de lézard.

Abdel Zahiri: Si je te dis «► [Ukraine](#)»?

Stan Maillaud: Troisième guerre mondiale.

Abdel Zahiri: Si je te dis, du coup «Poutine»?

Stan Maillaud: Oh, il faut faire attention à ce qu'on dit, là, hein? Poutine, c'est vrai que c'est plutôt pour lui que j'aurais dû dire troisième guerre mondiale. J'aurais une position très délicate parce que, oui, effectivement j'ai l'impression qu'il est un peu pris au piège, lui aussi. Je ne suis pas certain qu'ils puissent suffisamment manœuvrer pour ne pas être l'agent du déclenchement d'une troisième guerre mondiale.

Abdel Zahiri: Si je te dis, évidemment, «Trump»?

Stan Maillaud: Trump?

Janett Seemann: Je crois qu'on peut encore faire ça longtemps, je crois qu'on peut faire ça encore toute la nuit parce qu'il y a tellement de thèmes...

Stan Maillaud: ... Elle est fatiguée...

Janett Seemann: Je pense que ça va aller pour aujourd'hui, parce que je pense qu'on a tellement parlé, déjà.

Abdel Zahiri: Je voulais conclure juste avec ça parce que chacune des notions que je t'ai donné ce soir, ça aurait été des interviews, des émissions longues, c'est pour ça qu'en quelques secondes, j'ai essayé de faire comprendre un petit peu ta vision de ce monde qui est le notre, ce n'est pas que la pédocriminalité où les enfants, c'est aussi tout le reste, la guerre en Ukraine, et cetera. On continuera dans une prochaine émission. On va vous laisser vous ressourcer et pouvoir profiter l'un de l'autre. Moi je voudrais vraiment remercier, toi particulièrement, Janett, pour avoir fait le service pendant qu'il était en prison, pour avoir fait tout ce travail de pédagogie pour nous expliquer un petit peu les tenants et aboutissants et ne pas tomber, notamment, dans la propagande puisque dès le départ nous avons soutenu Stan, jusqu'au bout, parce que nous avons compris

que les médias et que tout ce qui était écrit, c'était n'importe quoi. D'ailleurs on me reproche de te recevoir et une des critiques qu'on me fait, c'est que je reçois des terroristes ou des personnes comme toi, donc, du coup, ça me fait vraiment plaisir. Je vais vous laisser le dernier mot, le mot de la fin.

Stan Maillaud: Eh bien, le mot de la fin, je vais le laisser à ma chérie, forcément.

Janett Seemann: Maintenant, du coup, je ne sais même plus quoi dire. En fait, initialement, on voulait juste... parce qu'on a même pas fait encore une annonce que Stan est sorti de prison, on voulait juste faire une petite annonce et finalement il a raconté toute sa vie. Voilà, c'est comme d'habitude, hein?

Stan Maillaud: Oui

Janett Seemann: Bon, eh bien maintenant je crois que tout le monde va savoir que tu es bel et bien sorti de prison et finalement ce n'est pas plus mal que tout le monde comprenne car tu as eu l'occasion de raconter en court toute ta vie, un concentré de tout ce qui s'est passé et il y aura encore des heures à parler, il y a tellement de détails et tellement d'histoires là dedans, à chaque épisode. Chaque épisode, en fait, peut faire un film en soi, c'est clair. Oui, on pourra en reparler.

Abdel Zahiri: En tout cas merci Janett. Stan je te souhaite le meilleur du monde, est ce que tu peux me dire, Stan, le goût que ça a eu le premier steak que tu as mangé dehors? Ou la première viande, je ne sais pas si tu manges de la viande? Peut-être que tu n'en manges pas?

Stan Maillaud: Je suis végétarien, c'était même le gros problème en prison.

Abdel Zahiri: La première bouffe que tu as mangé, c'était quoi quand tu es sorti de prison?

Stan Maillaud: Oh, il me semble que c'était un ou deux kilos de bananes.

Abdel Zahiri: (Rires) Bananes? Mais c'est en prison qu'on mange des bananes!

Stan Maillaud: Ouais, ouais. Eh oui ! Il y a des choses qui ne changent pas. C'est ma première source de glucides.

Abdel Zahiri: En tout cas merci à vous.

Stan Maillaud: Oui et puis voilà le petit mot que je voulais te dire, c'est effectivement un des objets principaux de cette rencontre que je voulais faire avec toi, c'était de te remercier pour ton soutien, d'avoir reçu Janett, de m'avoir soutenu personnellement, Abdel, et grâce à cette invitation tu nous fais l'honneur ce soir de remercier aussi toutes les personnes qui nous ont soutenus à leur façon, surtout pour les personnes qui nous soutiennent depuis longtemps, et voilà, puis de transmettre une énergie de courage et de bienveillance. Voilà.

Janett Seemann: On aura encore besoin de courage.

Abdel Zahiri: Que Dieu vous protège et que Dieu vous rende justice et que Dieu vous permettent de vivre heureux et évidemment de continuer le plus longtemps possible à mener cette lutte, qu'on mène, que l'on va mener ensemble et, en tout cas, saches qu'ici tu es le bienvenu.

Dès que tu as quoi que ce soit, un livre, une anecdote, une histoire ou dès que tu as envie de parler, toi et Janett, vous êtes chez vous, ici. C'est quand vous voulez, on sera là pour vous recevoir.

Janett Seemann: Merci beaucoup.

Stan Maillaud: Merci Abdel.

Janett Seemann: Super.

Stan Maillaud: Merci à toi. Bon courage!

Abdel Zahiri: À vous aussi. Et envoyez des photos de la plage, que des bons trucs, hein? Rien sur le reste. Allez, ciao.

Stan Maillaud: Bonne nuit, Abdel.

...

Abdel Zahiri: Aïe Aïe Aïe, ils sont extraordinaires! Franchement, c'est de vrais héros et on dirait un Marvel j'étais avec un Marvel. En tout cas merci ceux qui étaient dans le tchat, ont été à peu près 800. Merci à vous pour vos commentaires, bravo pour la qualité de vos commentaires, pour vos messages d'encouragements.

RÉFÉRENCES

- ➔ [1: PARIS MATCH – «KIDNAPPING AU NOM DE L’AMOUR» (Article): [ICI](#) <
- ➔ [2: PARIS MATCH – «STAN MAILLAUD ÉCHAPPÉ DE L’ENFER»(Article): [ICI](#) <
- ➔ [3: LE TÉMOIGNAGE DE VINCENT (Vidéo): [ICI](#) <
- ➔ [4: L’AFFAIRE VINCENT, AU COEUR DU TERRORISME D’ÉTAT (Livre gratuit PDF, auteur Stan Maillaud): [ICI](#) <
- ➔ [5: L’AFFAIRE DU GENDARME RENAUD – GUYANE (Archive): [ICI](#) <
- ➔ [6: PÉDOCRIMINALITÉ – RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU RAPPORTEUR SPÉCIAL RUAN MIGUEL PETIT DE L’ONU:
 - RAPPORT PRÉLIMINAIRE: [ICI](#) <
 - RAPPORT FINAL: [ICI](#) <
- ➔ [7: LES RÉSEAUX DE L’HORREUR/CD-ROM DE ZANDVOORT (Vidéos): [ICI](#) <
- ➔ [8: LES AUDITIONS DE STAN MAILLAUD(Vidéos):
 - SANDRINE GACHADOAT: [ICI](#) <
 - HÉLÈNE: [ICI](#) <
 - VÉRONIQUE THIZY: [ICI](#) <
- ➔ [9: CONFÉRENCE DE PRESSE À AMANCEY – DOUBS – 2012 (Vidéos Compilées):
 - JT FRANCE 3; ↓
 - [+] PREMIER COLLOQUE EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ EN RÉSEAU SUR ENFANT! – AMANCEY – 20 OCT. 2012; ↓
 - [+] LAURENT LOUIS, DÉPUTÉ BELGE, SE MOBILISE POUR LA DISPARITION DE STAN MAILLAUD: ⇒ [ICI](#) <
- ➔ [10: ENTREVISTA ISLA TV DE JANETT SEEMANN & STAN MAILLAUD, REFUGIADOS POLITICOS EN VENEZUELA. (Vidéo en espagnol sur une télévision du Venezuela): [ICI](#) <
- ➔ [11: LE 13 AOUT 2021, ARRESTATION DE STAN MAILLAUD» (Vidéo): [ICI](#) <